



ANNEXE X
 ARRONDISSEMENT DE BEAUFORT
 CIRCULATION INTERDITE AUX CAMIONS ET VÉHICULES OUTILS
 RÉSEAU LOCAL

CIRCULATION INTERDITE AUX CAMIONS
 ET VÉHICULES OUTILS
 (À L'EXCEPTION DE LA LIVRAISON LOCALE)

- APPLICATION DE L'INTERDICTION
 À DES PÉRIODES DÉTERMINÉES:
- RUE LABELLE ENTRE LA RUE YVES-PRÉVOST
 ET L'AVENUE ROYALE
 LUNDI À VENDREDI 18H00 À 7H00 ET
 SAMEDI ET DIMANCHE 08H00 À 24H00
 - AVENUE SAINT-ULRIC (PARTIE AU SUD DU
 BOULEVARD MONSIEUR-GAUTHIER)
 DIMANCHE AU SAMEDI 22H00 À 7H00